



Les Matinées de Profession Banlieue
Mardi 1^{er} février 2022 de 9h30 à 11h en visio-conférence

Contrat d'engagement jeune et cartographie des opérateur·rices de l'aller vers : décryptage et bonnes pratiques

Les difficultés se poursuivent pour les jeunes dans leur insertion socio-professionnelle, aussi bien pour ceux·celles avec ou sans diplôme. Depuis le printemps 2020, la demande sociale et les ruptures dans les accompagnements explosent.

En Seine-Saint-Denis, environ 3000 structures accompagnent les jeunes âgé·es de 16 à 25 ans. Dans le cadre du plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires (Priq), c'est le département qui mobilise le plus de référent·es de parcours (40 sur les 175 référent·es en Île-de-France).

L'ensemble des acteur·rices de l'accompagnement socio-professionnel sont fortement sollicité·es pour remobiliser et amener les jeunes vers les démarches et dispositifs existants. Les pratiques d'aller vers et de repérage s'ancrent de plus en plus dans les postures professionnel·les, aussi bien dans le milieu associatif qui en est à l'origine et qui pense de nouvelles stratégies que dans les services publics de l'emploi menant davantage d'actions « hors les murs ».

En parallèle, les mesures dédiées aux jeunes se multiplient et certaines évoluent. C'est par exemple le cas de la garantie jeune et du parcours intensif d'accompagnement qui se regrouperont dans le contrat d'engagement jeune (CEJ). Ce dernier doit entrer en vigueur au 1^{er} mars 2022 et concernera 400 000 jeunes à l'échelle nationale qui pourront alors bénéficier d'une allocation allant jusqu'à 500 euros par mois. Dans le cadre de son déploiement, le gouvernement appelle les associations à développer et poursuivre les démarches d'aller vers, les Missions locales à faire évoluer leurs postures d'accompagnement et les collectivités locales à participer activement à cette démarche.

TEMPS 1 – Plan régional d'insertion pour la jeunesse

Cartographie des opérateurs de l'aller vers en Seine-Saint-Denis (Lauréats du PIC « Repérer et mobiliser les Invisibles »)

| Cabinet de Madame la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Retour d'expérience sur la mise en place d'un dispositif de repérage au sein d'une mission locale

| Mission locale de la Dhuis

Temps d'échanges

TEMPS 2 – Contrat d'engagement jeune

| DRIETS Île-de-France, Unité départementale de la Seine-Saint-Denis

Temps d'échanges